

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Déposé / Reçu le

09 JUL. 2021

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

Ré
M
t



21086443

N° d'entreprise : **0450 426 230**

Nom

(en entier) : **CITY KART**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue Xavier De Bue 13 - 1180 Uccle**

Objet de l'acte : Siège social

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 5 juillet 2021

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société, avec effet immédiat à l'adresse suivante :

**Chaussée de Tubize 210 bte G1
1440 Wauthier-Braine**

L'assemblée mandate J.Jordens srl / Serge Solau aux fins de procéder aux différentes formalités liées à ces décisions, en ce compris la signature des documents de publication au Moniteur belge.

**Serge Solau
Mandataire**

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/07/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).